

En bref

Période de culture : de mai à novembre

Coût de production : 165 000 FCFA/ha

Rendement moyen : 0.9 à 1.2 T/ha en moyenne

Besoins de financement : MT équipements (*Attention pas de crédit de campagne, car pris en charge par la CMDT*)

① Généralités

Description

La filière coton est la plus encadrée au Mali, de la préparation du sol à la commercialisation en passant par la fourniture des semences, intrants, produits phytosanitaires, voire des équipements. Cet encadrement est assuré par la seule Compagnie Malienne de Développement du Textile (CMDT).

Les producteurs sont organisés en associations ou en coopératives qui les représentent auprès de la CMDT, des autorités et des partenaires techniques et financiers.

85 % du coton est produit en zone Mali Sud, dite zone CMDT, et 10 % dans la zone récente de Kita, aussi gérée par la CMDT.

L'organisation de la filière coton en amont et en aval est cruciale pour en faire un succès en termes de production. La filière coton est longue comparée à celle d'autres cultures, les exigences du marché international sont à contenter à défaut d'une industrie textile locale d'envergure, et le secteur coton est très dépendant de l'utilisation d'intrants externes et dès lors de crédits bancaires.

Compétences minimales requises

La culture de coton ne nécessite pas de compétences particulières, cependant il faut savoir que le rendement et la qualité du produit livré sont directement liés au respect du calendrier cultural bien encadré par la CMDT et l'OHVN. Une négligence dans le respect des normes peut compromettre la rentabilité de l'activité.

Environnement requis : SOL et CLIMAT

Le cotonnier exige des sols homogènes, profonds, perméables et riches en éléments minéraux et oligoéléments, tels les sols homogènes de type limoneux ou de type sablo argileux. Il faut éviter les sols gravillonnaires ou latéritiques, les sols trop sableux, ou les sols hydromorphes qui retiennent trop longtemps l'eau

La pluviométrie doit être comprise entre 800 et 1400mm/an. Le déficit hydrique peut impacter la qualité de la fibre. L'excès d'humidité peut par contre être néfaste, affectant la fécondation et provoquant d'importantes chutes de rendement.

Risques principaux : sanitaires, climatiques, marché

Le cotonnier est une plante qui abrite plusieurs insectes. Les insectes les plus destructeurs attaquent surtout les appareils végétatifs (feuilles, tiges) et les organes fructifères (boutons floraux, fleurs, capsules). Le traitement doit se faire avec des appareils appropriés et validés par l'encadrement.

Bien que le prix du coton soit fixé en corrélation avec le cours mondial, le producteur n'est pas directement touché par ce risque. En effet, la fluctuation du cours mondial ne l'impacte pas directement : les prix de vente sont connus avant le démarrage de la campagne et restent maintenus quel que soit le cours.



② Production

En préalable, il est important d'insister sur la nécessité de respecter des types définis de sus de successions culturales annuelles variables suivant les besoins vivriers et les conditions climatiques. L'alternance des cultures à racines profondes ou superficielles permet d'éviter l'épuisement des sols.

Deux itinéraires de rotation sont préconisés en zone CMDT :

- Coton – Maïs – Coton – Sorgho ou mil
- Coton – Maïs – Légumineuse – Coton

Il est déconseillé d'appliquer la rotation coton sur coton.

Saison de culture	Le coton est une culture hivernale, le cycle de production commence en Mai – Juin et prend fin Octobre – Novembre.
Semences	Les semences sont fournies par la CMDT, elles sont sélectionnées et multipliées par semenciers locaux.
Préparation du sol	<p>- <i>Le piquetage</i> : consiste à mesurer et à délimiter une parcelle avec des piquets aux angles. Permet une bonne répartition des cultures entre les différentes parcelles, mais surtout de calculer facilement les doses de semences, d'intrants nécessaires et les rendements.</p> <p>- <i>L'ameublissement du sol</i> : comprend le nettoyage du champ, l'épandage du fumier, le labour, et au besoin le hersage.</p> <p>Le labour à plat ou en planche est préconisé. Il faut éviter le labour en billon direct pour la culture du coton. Le labour se pratique perpendiculairement à la grande pente de façon à mieux retenir les eaux et limiter l'érosion</p>
Semis	<p>Le mois de Juin est la période optimale pour semer le coton. Du 1^{er} au 10 juin pour les zones sud et du 10 au 20 juin pour les zones nord de la CMDT.</p> <p>Le semis précoce de Juin offre nettement un meilleur rendement par rapport au semis tardif de juillet.</p> <p>Quantités de semences requises en moyenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Semence vêtue : 30 kg/ha - Semence délintée : 12 kg/ha <p>La semence est livrée par la CMDT ou l'OHVN, sachant que quel que soit le type de semence utilisée, il faut 1 sac par ha. Un fongicide pour le traitement des semences est distribué avec.</p> <p><i>NB. : On observe approximativement une baisse de 1% de rendement coton graine par jour de retard de semis après la période optimale du 1^{er} au 20 juin. Les semis réalisés après la date du 15 Juillet donnent généralement des rendements faibles et ne justifient plus l'utilisation économique des fertilisants.</i></p>
Entretien	<p>Le cotonnier ne supporte pas la concurrence des mauvaises herbes. Plus les mauvaises herbes se développent dans la parcelle de coton, plus le milieu est favorable aux ennemis (criquets, sauteriaux, jassides, pucerons...).</p> <p>Les entretiens du cotonnier doivent se faire précocement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Application d'herbicide : intervient le même jour ou 48 heures après le semis. (herbicide de prélevée) 3L/ha. 2. Le démariage, qui consiste à ne garder dans le poquet que deux plants vigoureux, se fait au stade plantule (2 à 3 semaines après semis). 3. Le sarclage. C'est l'opération culturale qui permet de détruire les mauvaises herbes à l'aide des instruments aratoires. <p>Le sarclage est effectué pour débarrasser le champ des mauvaises herbes qui concurrencent les plantes cultivées vis-à-vis de l'air, de l'eau, de la lumière et des éléments nutritifs.</p> <p>En détruisant les herbes, le sarclage permet aussi un ameublissement de la surface du sol.</p> <p>Le cotonnier ne supportant pas la concurrence des adventices, surtout au jeune âge, le sarclage est donc de grande importance et il faut renouveler l'opération suivant les besoins.</p> <p>Le nombre de sarclages dépend de l'enherbement des parcelles. Toutefois, deux sarclages donnent en général satisfaction.</p> <p><i>Premier sarclage</i> : 15 jours après semis (au moment du démariage). Cette opération peut être couplée avec l'épandage du complexe coton.</p> <p><i>Deuxième sarclage</i> : 30 jours après le semis.</p> <p>Un retard de 10 à 20 jours par rapport à la date optimale peut occasionner 10 à 20 % de perte de rendement.</p> <p>Le sarclage peut être remplacé par un herbicide post-levée. Généralement, les deux techniques sont combinées, cela dépend des zones et des parcelles.</p>

	<p>Si l'herbicide est utilisé, c'est à la dose d'1L/ha en moyenne</p> <p>4. Le buttage : Il consiste à ramener la terre aux pieds des cotonniers. Cette opération est menée à l'aide du multiculteur équipé du corps butteur au moment de l'épandage de l'urée (entre 30 et 40 jours après le semis).</p>
Protection	<p>Protection contre insectes, champignons, bactéries et autres. 4 traitements en moyenne à l'ha, à raison d'1 bidon/traitement.</p> <p>Le premier traitement est déclenché dès l'apparition des premiers boutons floraux (30 à 35 jours après le semis). Les autres traitements sont effectués à 14 jours d'intervalle.</p>
Fertilisation	<p>Fertilisation organique : La fertilisation organique doit être pratiquée le plus possible car elle coûte moins cher. De grandes quantités sont recommandées (5 à 10 tonnes/ha). Le transport se fait en Avril - Mai, et l'épandage au moment du labour. La fumure organique permet d'améliorer la structure et la texture du sol.</p> <p>Fertilisation minérale:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engrais complexe : La dose recommandée par la CMDT est de 150 kg/ha (soit 3 sacs). Le complexe coton est épandu au moment des semis, ou 15 jours après les semis. Il se fait en ligne continue de 10 à 20 cm des plants en cas d'épandage après levée. Le multiculteur équipé de dents sarcleuses doit passer pour l'enfourir obligatoirement. - Urée : L'urée est apportée en dose unique de 50 kg/ha (soit 1 sac) sous forme d'azote ammoniacal dès l'apparition des premières fleurs (30 à 40 jours après semis). En cas de semis tardif (au delà du 10 juillet), il est recommandé de faire l'épandage de l'urée simultanément à celui du complexe coton. L'enfouissement de l'urée est nécessaire pour éviter les pertes. - Nitrophosphate : Engrais de couverture à apporter comme complément après l'apport du complexe environ 30 jours après un semis à bonne date en remplacement de l'urée ordinaire à la dose de 100kg/ ha (soit 2 sacs)
Récolte	<p>Elle commence à partir du mois de septembre dès l'éclatement des premières capsules. Le triage du coton s'effectue au champ à la récolte et non dans la case. Il faut effectuer plusieurs passages dans le champ, afin de ne pas laisser trop longtemps le coton éclaté. Le retard à la récolte dégrade la qualité de la fibre, notamment la couleur, la longueur et la ténacité.</p> <p>Le coton récolté doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • déposé sur une claie (mirador) en bordure du champ, • bien séché avant de le stocker dans les cases

Travaux	Mois	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec
Préparation du sol													
Semis													
Fertilisation													
Entretien													
Récolte													

RENDEMENTS

Les rendements varient de 800 à 1700 kg/ha, quelques paysans obtiennent jusqu'à 2T/ha.
Le rendement moyen tourne autour de 1200 kg/ha

③ Approvisionnements : fournisseurs et prix

Fournisseurs de semences

C'est la structure d'encadrement (CMDT ou OHVN) qui fournit la semence.

Il suffit d'un sac de semences par ha, quel que soit le type de semence

Autres intrants

La CMDT sert d'intermédiaire entre les fournisseurs et les producteurs. Elle place les intrants et retient le coût lors du paiement du coton pour les reverser aux fournisseurs.

Prix

Date de mise à jour : juin 2014

Semences	1265 FCFA/ sac de semences
Engrais Complexe coton et Urée	Campagne 2014-2015 : 11 000 FCFA/sac Ou 11 900 FCFA/sac environ si paiement à crédit après la récolte
Herbicide	4300-5000 FCFA / bidon à la CMDT Prix inférieur chez DTE (1 bidon = 1L)
Pesticides	4770 FCFA / bidon (1 bidon = 1L)

④ Equipements et Bâtiments nécessaires

Equipements

La production de coton nécessite plusieurs équipements qui sont également utilisés pour les autres cultures des différentes zones encadrées par la CMDT :

- multiculteurs à traction animale
- Tracteur et équipements pour les différents travaux, sinon bœufs de labour et équipements liés.
- Pulvérisateurs pour les traitements herbicides et phytosanitaires.

Bâtiments / Capacités de stockage

Les structures de stockage sont généralement "sommaires" (pas de gros investissements) à cause de la faible durée de séjour de la production qui est totalement enlevée par la CMDT.

⑤ Commercialisation

Prix moyen de vente

Le prix au producteur est fixé en début de campagne et variable chaque année. Il dépend de la qualité du coton livré. Le coton est classé selon 3 qualités.

Historique de prix du coton selon les campagnes et les qualités :

Campagne	Qualité 1 (FCFA/kg)	Qualité 2 (FCFA/kg)	Qualité 3 (FCFA/kg)
2013-2014	250		
2014-2015	235	210	190

Organisation de la commercialisation

La commercialisation est organisée par la CMDT

⑥ Budget de culture norme par ha

Cas d'un champ de coton de 1 ha

Hypothèses :

- Labour tracteur
- Fumure organique abondante
- Peu d'herbicide post-levée

COTON	Unité	Qté	P.U.	FCFA/ha
CHARGES				
Labour		1	25 000	25 000
Semences	Sac	1	1 265	1 265
Engrais (CMDT)				0
- NPK	Sac	3	11 900	35 700
- Urée	Sac	1	11 900	11 900
Fumure organique	Forfait	1	50 000	50 000
Herbicide pré-levée	L	3	4 300	12 900
Herbicide post-levée	L	1	4 500	4 500
Pesticides	L	5	4 770	23 850
MO récolte		1	1 000	1 000
TOTAL CHARGES				166 115
N.B.: certaines charges doivent être ajoutées, notamment le transport mais aussi les charges de matériel (amortissement, entretien, ...)				
PRODUITS				
Coton qualité 1	kg	1200	235	282 000

Chiffre d'Affaires	282 000 FCFA
Marge nette	115 885 FCFA
Coût de production (FCFA/kg)	138 FCFA/kg